



CENTRE POUR L'ÉGALITÉ
DE TRAITEMENT



La discrimination est illégale. Aussi sur Internet.

Dans le cadre du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS (<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=327>), le CET a organisé un cycle de 6 tables rondes dont chacune a traité d'un des six motifs de discrimination couverts par la législation luxembourgeoise.

La première table ronde sur le racisme sur Internet a permis de se rendre compte à quel point les jeunes ne savent pas que les discriminations sont également défendues sur la toile.

Voilà pourquoi le CET a élaboré, en collaboration avec Bee Secure et 4Motion, un dépliant (leperello) destiné aux adolescents. Cette publication est également financée par le programme communautaire PROGRESS et a comme finalité de sensibiliser les jeunes sur les discriminations en général. A travers un exemple prégnant, le dépliant montre clairement que les discriminations sont punissables et peuvent également être retracées, même si on croit agir anonymement sur Internet.

Les trois partenaires, CET, Bee Secure et 4Motion, distribueront le leperello lors de leurs contacts respectifs avec le public-cible.

Vous pouvez trouver le dépliant en format PDF sur notre site Internet: www.cet.lu

Communiqué, le 26 octobre 2010